



# CONFIRMATION D'ASSURANCE

Émise par "Canada's National Firearms Association"

NFA-00207337

The Royal New Brunswick Rifle Association  
PO Box 30056 Prospect Plaza  
FREDERICTON, NB E3B 0H8, CAN

**Date d'expiration de l'assurance: 4/30/2025**

June 3, 2024

TruStar Insurance, garantit la protection contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'assuré qui participe à la police d'assurance de la NFA no. CAS574358-04.

Numéro de police MU202424 émit par TruStar Insurance pour une durée allant de minuit sur votre demande dûment remplie à la date d'expiration indiquée ci-dessus

[ La NFA achète la police de base. Les membres sont ajoutés par avenant au fur et à mesure que les demandes sont reçues.. ]

Pour des réclamations, des questions techniques et des demandes spéciales communiquez avec:

CapriCMW Insurance Services  
[insurance@nfa.ca](mailto:insurance@nfa.ca)

L'assurance protège chaque personne assurée et chaque membre de chaque Club assuré pour les activités légales suivantes :

- Activités de chasse légales
- Activités de pêche légales
- Activités de champ de tir légales
- Activités de chasse à l'arc légales
- Activités de reconstitution légales
- Activités de tir à l'arc légales
- Ensemble des activités/appels de fonds sanctionnés par la NFA

Les activités commerciales et/ou impliquant de l'équitation ne sont pas protégées.

- La garantie de protection s'applique pour la pratique de toutes les activités énumérées ci-haut, n'importe où au monde.
- La limite de protection commerciale garantie est de \$5,000,000 avec une franchise de \$1,000 pour les blessures physiques, les dommages matériels et les frais juridiques.
- La limite de protection pour les erreurs et les omissions des directeurs est de \$5,000,000 sans aucune franchise de \$1,000.00
- La garantie de protection des clubs assurés pour les véhicules qui ne sont pas des propriétés privées est de \$5,000,000
- La limite de protection par locataire, par endroit est de \$1,000,000
- Les noms des assurés ainsi que les frais recueillis doivent être envoyés à : Canada's National Firearms Association (NFA), B.P. 49090, Edmonton, AB T6E 6H4
- Ces noms et adresses sont conservés par l'Association et ne sont pas transmis à la compagnie d'assurance.
- Lorsque vous payez par chèque, votre garantie d'assurance responsabilité débutera à la date postdatée sur votre enveloppe.

S.V.P CONSERVEZ CE DOCUMENT POUR VOS DOSSIERS.